Landegem, le 26 avril 2017

Concernant : la grève de la faim des prisonniers palestiniens

Madame, Monsieur,

Le lundi 17 avril dernier plus de 1500 prisonniers palestiniens ont commencé une grève de la faim à durée illimitée, sous la bannière « Liberté et dignité ». Le mouvement émet un nombre limité de revendications claires pour obtenir des conditions de détention plus humaines : la levée des restrictions sur les visites familiales, l'allongement de la durée des visites de 45 à 90 minutes, des visites sans vitre de séparation au moins pour les femmes de manière à ce qu'elles puissent prendre leurs enfants dans leurs bras, l'allègement des restrictions sur les livres, les vêtements, la nourriture et les dons, réintroduction des possibilités d'étudier, avoir la possibilité de contacter les familles par téléphone, améliorer l'accès aux soins médicaux, la cessation de la détention sans inculpation ni procès, la cessation des violences durant le transfert d'un prison à l'autre ou durant le trajet à l'hôpital ou le tribunal, etc.

Actuellement environ 6500 prisonniers politiques palestiniens se trouvent dans 21 prisons et centres de détention israéliens (en dépit de la quatrième convention de Genève): 6300 hommes, 300 mineurs et 53 femmes (dont 14 jeunes filles), 536 personnes sont sous détention administrative, c'est-à-dire sans inculpation ni procès pour une durée illimitée. Parmi eux se trouve Marwan Barghouthi, parlementaire arrêté depuis 2002 et qui fait l'objet d'une campagne pour le prix Nobel de la paix. Toutes sont victimes d'arbitraires, d'abus et même de torture, jusqu'à l'alimentation forcée contre laquelle l'Association Médicale Mondiale s'est élevée. Quelques jours avant le début de la grève de la faim, le 14 avril, Amnesty International avait publié un rapport appelant Israël à stopper sa politique illégale et cruelle à l'égard des prisonniers palestiniens.

Jusqu'à présent le gouvernement israélien refuse d'entamer des pourparlers avec les grévistes de la faim, et est très loin de rencontrer leurs revendications légitimes. Son unique réaction réside dans la répression, l'action disciplinaire, l'enfermement solitaire, la dispersion des grévistes dans les différentes prisons, l'interdiction de contact avec les avocats, le retrait des visites, faire obstacle à la prière, des raids, etc

Organisée dans des circonstances extrêmement difficiles, cette résistance massive et pacifique aux violations quotidiennes des droits de l'homme et des lois internationales pour la dignité humaine mérite notre respect. Nous vous demandons donc instamment de protester contre le gouvernement israélien contre les sanctions infligées contre un

mouvement de protestation légitime et de plaider pour le respect de ses exigences raisonnables.

Selon des rapports récents, la santé de Marwan Barghouthi, leader national du mouvement de grève, s'est détériorée gravement.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sentiments les plus distingués,

Le Comité organisateur du BACBI: Prof. Marie-Christine Closon (UCLouvain), Prof. Patrick Deboosere (VUBrussel), Prof. Lieven De Cauter (KULeuven), Em.Prof. Herman De Ley (UGent), Lieve Franssen (dirigent Brussels Brecht-Eislerkoor), Carl Gydé (director CAMPO), Prof. Perrine Humblet (ULBruxelles), Prof. Marc Jacquemain (ULiège), Raven Ruëll (metteur en scène).

Au nom du Comité,

Herman De Ley, Prof. Émérite de l'Université de Gand, 12, Kasteellaan, 9850 Landegem, Tel. 09 282 50 52, email: herman.deley@ugent.be

PS Le BACBI (Belgian Academic and Cultural Boycott d'Israel) a récolté jusqu'ici 679 signatures de professeurs d'universités belges et d'artistes belges.